

**M. André PASSELANDE**

Monsieur Le Commissaire

du projet éolien de DOUSSAY

86 – DOUSSAY

OBJET : Observations sur le dossier  
d'enquête publique du  
Parc éolien de DOUSSAY

Saint-Martin de Sanzay le 14 avril 2023

Monsieur le Commissaire,

Je viens par la présente vous faire de mes observations concernant le Projet du dossier en objet.

Ce projet me paraît inutile, les résultats sur les productions d'énergie de l'éolien sont en net recul pour 2021, puis en 2022 c'est le taux de charge qui est en recul et suivant des climatologues les vents devraient encore faiblir dans les zones tempérées, suite au réchauffement climatique. Pourquoi s'entêter à en rajouter ?

Compte tenu de ce que nous venons de vivre en ce 2022, justement à cause des éoliennes qui sont dans l'incapacité totale de fournir de l'énergie quand nous en avons le plus besoin (périodes froides ou canicules). La France a dû importer de l'électricité en 2022, fait rare (1ère fois depuis 1992). Les éoliennes ne remplaceront jamais l'énergie nucléaire **c'est une ineptie**.

**Cette énergie aléatoire** payée à prix « d'or » pendant **15 ans** et prioritaire parce que renouvelable déstabilise les autres moyens de production fiable et pilotable. Si cette énergie renouvelable était soumise à la loi du marché, elle n'existerait pas, mais elle est subventionnée de façon importante à la charge des consommateurs.

Cette énergie **se superpose** aux autres énergies pilotables, ne sert à rien sauf à augmenter le prix de l'électricité aux consommateurs dite « verte » (tarif de base, taxe, et CSPE). De plus, ces aérogénérateurs comme ils sont souvent appelés ont des effets contre la nature et apportent des nuisances aux riverains (bruit, infrasons, lumière clignotante, troubles « mystérieux » chez les humains comme chez les animaux). Une étude récente constate une baisse importante des oiseaux dans le Poitou, des mesures sont en train de se mettre en place pour préserver notamment l'outarde canepière et l'oedicnème criard en déclin sévère. L'ex-région « Poitou Charente » a déjà largement contribué à la mise en place de cette énergie 85% de la région Nouvelle Aquitaine (SRADDET) ça suffit.

Ces machines font augmenter le CO2 avec les centrales au gaz qui doivent palier l'intermittence de production. Ces éoliennes sont fabriquées à l'étranger (Chine) et n'apporte rien ou presque à notre économie, ni pour l'emploi local.

De plus, elles sont un repoussoir au tourisme pourtant très porteur dans la Vienne. Le Futuroscope est proche.

Aussi, j'ai observé qu'une caution de 50 000 € était prévue pour le démantèlement par machine, suivant mes informations ce sont 50 000€ pour une éolienne de 2 MW, somme ridicule si le socle doit être retiré en totalité.

Vous comprendrez à la lecture de ces arguments que je sois opposé à ce projet

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments distingués.

André PASSELANDE